

PRINCIPE:

Vous présentez un candidat à l'une de nos formations par alternance.

*Le candidat indiquera votre nom lors de son entretien. Si ce candidat entre en formation, vous recevrez 150 € à l'issue de sa période d'essai validée (pour les apprentis et les contrats de professionnalisation).

FORMATIONS CONCERNÉES:

- TMI : Technicien de Maintenance Industrielle
- TPCI : Technicien en Pharmacie et Cosmétique Industrielles
- TSPCI : Technicien Supérieur en Pharmacie et Cosmétique Industrielles
- BTS Bioanalyses et Contrôles
- TSBI : Technicien Spécialisé en Bioproduction Industrielle
- Chargé de développement industriel dans les industries de santé
- · Chef de projet qualification et validation dans les industries de santé
- Coordonnateur de la performance industrielle dans les industries de santé
- Licence professionnelle « génie des procédés chimiques et pharmaceutiques »

UN RENSEIGNEMENT?

Contactez le ou la chargé(e) de recrutement de votre établissement.